

Communiqué de presse

Réaction à la clôture des Assises du développement **Non, Monsieur le Président, le développement n'est pas qu'économique !**

Paris, le 1^{er} mars 2013. François Hollande a clôturé ce jour les Assises du développement et de la solidarité internationale, après quatre mois de concertation de l'ensemble des acteurs du développement. Bilan : une méthode en net progrès avec l'annonce d'une loi de programmation et de la création d'un espace de concertation permanent entre Etat et société civile, mais une approche démesurément centrée sur l'économie et des annonces loin d'être à la hauteur de l'ampleur d'un processus qui a rassemblé 600 participants et 12 ministères !

Une loi de programmation qui devra réveiller le comité interministériel (CICID)

Les ONG du *Groupe initiatives* se félicitent de la décision d'inscrire les orientations de la future politique française de développement dans une loi de programmation, qui sera débattue au Parlement à l'automne et votée début 2014. Sa préparation, confiée au CICID, une structure interministérielle de type administrative endormie depuis quatre ans, peut poser question. Toutefois, la création du Conseil national de développement et de la solidarité internationale, espace de concertation permanent entre l'Etat et la société civile, devra permettre de s'assurer que cette promesse aboutit et favorise les intérêts des populations du Sud. La concomitance des débats autour de cette loi et de la loi de finances pour 2014 devra garantir les moyens nécessaires à sa mise en œuvre, François Hollande n'ayant aujourd'hui, que répété des engagements déjà pris, ou conditionné l'augmentation de l'aide publique au développement à la reprise de la croissance.

On a perdu le volet social du développement durable !

On aurait pu s'attendre à ce que les objectifs de la future politique française de développement déclinent les trois volets du développement durable : économique, social et environnemental. Et pourtant, François Hollande a troqué le volet social contre la sécurité. Qu'en est-il du développement social ? De la lutte contre les inégalités ? Des droits humains (accès à l'eau, santé, Droits de l'homme, etc.) ? Le développement est aussi économique, s'il est un levier de changement social : promotion des agricultures familiales, création et soutien de petites entreprises, économie sociale et solidaire, etc. Ce volet doit être pris en compte dans la future loi de programmation.

« Partager et inventer » : une belle formule...sans mesures attachées !

« Partager et inventer » : tels sont les deux piliers présentés par le ministre du Développement Pascal Canfin dans son discours d'ouverture. La formule est séduisante et répond a priori au besoin de favoriser l'innovation pour le développement. Et pourtant, on n'en retrouve aucune déclinaison dans le discours de François Hollande : rien sur la recherche, rien sur des financements de coûts de structures des ONG, rien sur les conditions d'une nouvelle collaboration entre Etat, ONG et entreprises, le lien n'ayant été abordé qu'en termes de « fonds privés mobilisables » par les ONG !

Le *Groupe initiatives* attend beaucoup de la poursuite du dialogue ces prochains mois au sein du Conseil national de développement et de la solidarité internationale, et en préparation des débats autour de la loi de programmation, pour que le processus des Assises n'accouche pas d'une souris, mais de mesures à la hauteur de ses ambitions !

[Lire l'ensemble des positions du Groupe initiatives pour les Assises](#)

Contact presse pour le GI : Marie Bessières, bessieres@gret.org, 01 70 91 92 76
/06 61 18 24 35